

Mesdames, Messieurs  
Les Membres du Conseil municipal

Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue,

Conformément à l'Article L.2121-7 du Code Général des Collectivités locales, j'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du Conseil municipal qui aura lieu le :

**Lundi 12 décembre 2022 à 19 heures**  
**En Mairie**  
**Salle du Conseil Municipal**

**ORDRE DU JOUR :**

- Nomination du Secrétaire de Séance,
- Décisions du Maire,
- Approbation du procès-verbal de la séance du 14 novembre 2022,
- **Examen et vote des Délibérations suivantes :**
  1. Jumelage avec le camp de réfugiés Palestiniens de Aïda,
  2. Reprise en gestion communale du Conservatoire,
  3. Dispositions relatives à l'application des participations familiales en vigueur au Conservatoire à Rayonnement Communal de Grigny,
  4. Protocole fixant les conditions de déroulement de la liquidation amiable du syndicat principal de Grigny 2,
  5. Approbation de la convention relative à la mise en place d'un Fonds d'Intervention pour les Copropriétés (FIC) pour le financement des travaux de reprise des parkings dans le cadre de la scission de la copropriété Grigny 2 et autorisation donner au Maire de signer cette convention FIC,

6. Approbation des 30 conventions relatives à l'occupation du domaine à usage public acquis par la Ville à l'occasion de la scission de la copropriété Grigny 2 par des équipements privés de copropriétés issues de cette scission et autorisation donnée au Maire de signer ces 30 conventions,
7. Approbation de la modification n° 4 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U),
8. Approbation du rapport d'activité annuel de la SEMARDEL pour l'exercice 2021,
9. Présentation du bilan annuel 2021 du Syndicat Intercommunal pour la Restauration des Villes (SIREV),
10. Adhésion de la commune à l'association Vacances Voyages Loisirs (VVL),
11. Contrat Territorial pour l'Éducation Artistique et Culturelle (CTEAC) 2023-2024-2025-2026 entre la Ville de Grigny et la Direction des Affaires Régionales des Affaires Culturelles DRAC – Ile de France,
12. Autorisation donnée au Maire de signer la convention avec l'association Chronos et Kairos,
13. Autorisation donnée au Maire de signer la convention de partenariat avec l'association Les Frères Kazamaroffs,
14. Ouverture de crédits d'investissement avant le vote du budget 2023 sur le budget principal Ville,
15. Attribution de la subvention de fonctionnement 2023 au CCAS,
16. Approbation de la convention de dépôt et de gestion des archives du Centre Communal d'Action Sociale (CCAS),
17. Adoption de la charte d'utilisation des véhicules de service de la commune et du CCAS de Grigny,
18. Portant créations d'emplois budgétaires permanents à temps complet et à temps non complet,
19. Motion : « Non à la hausse du prix du Pass Navigo et des titres de transport »,
20. Motion de soutien au peuple iranien.

Je vous prie de croire, Madame, Monsieur, Cher(e) Collègue, en l'assurance de mes salutations distinguées.

Le Maire,  
  
Philippe RIO

